



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA PÊCHE



# LES RENCONTRES **Animal et Société**

**CONTACTS :**

Service de presse du Cabinet de Michel Barnier : 01 49 55 59 74

Service de presse du ministère : 01 49 55 60 11/ 59 82

[www.animal-societe.com](http://www.animal-societe.com)



## PRÉSENTATION DU DOSSIER

La défense du bien-être animal constitue un enjeu majeur de notre civilisation moderne. La France doit relever ce défi, en conciliant la préservation de notre patrimoine culturel et religieux et la protection animale. Cet enjeu doit également tenir compte des réalités d'un développement économique durable.

C'est la raison pour laquelle, le Président de la République, Nicolas SARKOZY a demandé à Michel BARNIER, Ministre de l'Agriculture et de la Pêche, de lancer un travail de réflexion sur la question de la protection animale, en y associant pour la première fois l'ensemble des acteurs impliqués de la société et les pouvoirs publics et rassemblant les cinq collèges suivants :

- les parlementaires et les élus locaux ;
- les représentants des secteurs professionnels, notamment les organisations et le syndicalisme agricoles ;
- les représentants des organisations non gouvernementales concernées ;
- des scientifiques ;
- des représentants des ministères.

Ce travail de réflexion se poursuivra sur plusieurs mois et sera divisé en trois grandes phases :

- l'élaboration de propositions d'action par les acteurs impliqués de la société et les pouvoirs publics ;
- une consultation du public sur les propositions d'action avec leur mise en ligne sur Internet ;
- une réunion de synthèse finale et la rédaction d'un rapport remis au Président de la République avant le 30 juin.



## THÈMES ET NOMS DES GROUPES DE TRAVAIL DES RENCONTRES «ANIMAL ET SOCIÉTÉ»

Pour préparer la première phase, consacrée au dialogue et à l'élaboration de propositions d'action, trois groupes de travail seront constitués autour de grandes thématiques :

Un premier groupe se penchera sur « **Les statuts de l'animal** », y abordant notamment les questions juridiques et scientifiques concernant le respect de l'animal vivant et de sa protection contre la maltraitance. Ce premier thème généraliste témoigne de la volonté de préciser les statuts juridiques de protection de tous les animaux qu'ils soient de compagnie, domestiques, sauvages ou utilisés en expérimentation. Ce premier thème doit permettre de rassembler l'ensemble des acteurs autour d'une réflexion commune visant à mieux prendre en compte que tout animal est un être sensible qui ne doit pas être utilisé par l'homme de façon abusive.

Un deuxième groupe intitulé « **L'animal dans la ville** », examinera les questions tournant autour des animaux de compagnie, y compris les NAC<sup>1</sup>, et de leur commercialisation. Ce groupe devra également formuler des orientations pour une meilleure gestion des chiens et des chats errants, des chats libres, des animaux présentant un risque, des pigeons des villes ou encore d'autres espèces afin de répondre aux questions posées par la présence de l'animal dans l'espace public. Ce thème réunira les acteurs qui travaillent au niveau local pour tenter de répondre aux attentes concernant la limitation des nuisances et des éventuels risques sanitaires induits par des populations animales citadines. Un des enjeux de ce groupe sera de définir des règles de gestion de ces populations dans des conditions qui respectent l'animal et contribuent à encadrer sa prolifération et ses interactions avec l'activité humaine.

Un troisième groupe intitulé « **Animal, économie et territoires** » analysera les questions portant sur l'utilisation de l'animal dans les activités économiques, de l'élevage d'animaux de rente aux spectacles faisant intervenir des animaux. La législation communautaire étant déjà très développée et en évolution constante dans certains secteurs d'activité tels que l'élevage et le transport international, ce groupe se penchera sur les leviers d'une meilleure mise en œuvre de cette réglementation. Il aura le rôle de mettre en lumière les actions à envisager pour donner la juste reconnaissance de la place de l'animal dans l'exercice de certains cultes religieux et dans les spectacles ou les sports qui les utilisent.

<sup>1</sup> nouveaux animaux de compagnie



Chaque collège sera représenté par un nombre limité de participants dans chaque groupe de travail.

Les groupes de travail seront présidés par des personnalités qui auront pour mission d’animer les groupes de travail, de relever les consensus et d’identifier les éventuels points de blocage. Ils seront chacun assistés d’un vice-président.

## OBJECTIFS

Au terme de plusieurs sessions de travail, chaque groupe devra produire un rapport formulant des propositions et des mesures concrètes conduisant à des modifications réglementaires, des actions pédagogiques comme des campagnes d’information ou des actions éthiques comme la rédaction de chartes ou de guides.



## GRUPE DE TRAVAIL I « LES STATUTS DE L'ANIMAL »

**PRÉSIDENT : Monsieur Jean-Louis ETIENNE**  
Médecin et explorateur français

Médecin-explorateur, Jean-Louis ETIENNE mène plusieurs expéditions à vocation pédagogique pour faire connaître les régions polaires et comprendre le rôle qu'elles jouent sur la vie et le climat de la terre. Il a participé à de nombreuses expéditions en Himalaya, au Groenland, en Patagonie, ainsi qu'à la course autour du monde à la voile sur Pen Duick VI avec Eric Tabarly. En 1986, il est le premier homme à atteindre le pôle Nord en solitaire. Au printemps 2002, il a réalisé la Mission Banquise, une dérive de trois mois sur la banquise au pôle Nord, à bord du Polar Observer pour un programme de recherche et d'informations sur le réchauffement climatique. Sa dernière expédition, de décembre 2004 à avril 2005, s'est déroulée sur l'atoll français de Clipperton dans le Pacifique. Il a dirigé une équipe de chercheurs du Muséum, de l'IRD et du CNRS, afin de réaliser un inventaire de la biodiversité et un état de l'environnement marin.

Il est, depuis le 1 octobre 2007, Directeur Général de l'Institut Océanographique - Fondation Albert 1er, Prince de Monaco.

**VICE-PRÉSIDENT : Monsieur Thierry TUOT**  
Conseiller d'Etat et rapporteur général du Grenelle de l'environnement

Thierry TUOT, diplômé de l'IEP de Paris et de l'ENA (promotion Denis Diderot) est membre du Conseil d'Etat. [Décoré de l'ordre national de la légion d'honneur, l'ordre national du Mérite et du Mérite agricole (chevalier).] Après avoir exercé notamment les fonctions de commissaire du gouvernement au Conseil d'Etat, il devient Directeur de l'action juridique et de l'organisation au groupe Aérospatiale (1991-96), Directeur Général du Fonds d'action sociale pour les travailleurs immigrés et leurs familles (1997-2000), puis devient le premier directeur général de la Commission de régulation de l'énergie (CRE, 2000-2003) En fonction depuis au Conseil d'Etat, assesseur et juge des référés, ainsi que président de section à la cour nationale du droit d'asile, il est Administrateur du port de Rouen (depuis 2004) et du Port autonome du Havre (depuis 2007), et enseigne à l'IEP de Paris, à l'ENA et comme professeur associé à l'université du Havre.



## GRUPE DE TRAVAIL 2 « L'ANIMAL DANS LA VILLE »

**PRÉSIDENT : Monsieur Jacques PRADEL**  
Journaliste de radio et de télévision

Jacques Pradel est journaliste de radio et de télévision. Il présente actuellement la tranche matinale d'information d'Europe 1, du lundi au vendredi, de 7h à 11h. Son magazine quotidien d'actualité culturelle est consacré principalement à l'histoire, aux sciences et aux faits de société. Auteur de nombreux ouvrages sur des sujets d'une grande diversité (faits de sociétés, voyages lointains, enquêtes à caractère historique), il produit et présente également régulièrement un magazine sur la chaîne de télévision VIVOLTA.

**VICE-PRÉSIDENT : Monsieur Stéphane MARTINOT**  
Docteur vétérinaire et Directeur de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Lyon

Docteur vétérinaire, Docteur de l'Université de Lyon, Stéphane Martinot a été enseignant chercheur à l'Ecole Nationale Vétérinaire de Lyon spécialisé dans la reproduction animale. Il est secrétaire du Collège Européen des spécialistes vétérinaires en reproduction animale. Directeur de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Lyon depuis 2005, il a contribué à son classement parmi les meilleures universités vétérinaires européennes et organise actuellement sa reconnaissance par les universités américaines. Particulièrement soucieux de répondre aux attentes sociétales, il a en particulier engagé son établissement dans une politique volontariste concernant l'accueil de l'animal en ville en co-organisant avec le Grand Lyon le colloque « L'Animal dans la ville » en 2007 et en mettant en œuvre, toujours en partenariat avec l'agglomération lyonnaise, de nombreuses actions à destination des propriétaires urbains d'animaux.



## GROUPE DE TRAVAIL 3 « ANIMAL, ÉCONOMIE ET TERRITOIRES »

**PRÉSIDENT : Monsieur Jérôme BIGNON**  
Député de la Somme

Jérôme Bignon devient député pour la première fois en 1993, dans la troisième circonscription de la Somme. Après la dissolution de 1997, il consacre 5 ans à la vie locale et à la présidence du syndicat mixte de la Baie de Somme (SMACOPI) dédié au développement des zones littorales. Réélu député en 2002, puis en 2007, il est président de l'Agence des aires marines protégées, et depuis peu président du Conservatoire du Littoral. A l'Assemblée nationale, il est membre de la commission des affaires économiques et président du groupe d'étude sur la chasse. Il est par ailleurs, membre du Haut Comité Pour le Logement des Défavorisés et à ce titre membre du comité de suivi de la loi DALO. Il est enfin 1er vice-président du Conseil général de la Somme en charge de l'environnement et du développement durable.

**VICE-PRÉSIDENT : Monsieur Claude MILHAUD**  
Docteur vétérinaire et Président de l'Académie Vétérinaire de France

Claude MILHAUD est docteur vétérinaire. Diplômé en psycho-physiologie, il a depuis toujours travaillé sur les questions tournant autour du « bien-être » animal, notamment en participant au rapport remis au Ministre de l'agriculture, Dominique BUSSEREAU, fin 2006 portant sur les conditions d'abattage rituel en France. Il a également été en charge des problèmes d'éthique posés par les programmes de recherche au sein du Ministère de la Défense. Secrétaire Général de l'Académie Vétérinaire de France de 2003 à 2006, il a participé aux travaux de la Commission nationale sur l'expérimentation animale, consacrés à la rédaction de la Charte nationale sur les comités d'éthique. Après une analyse scientifique et linguistique du terme anglais welfare il en a proposé la traduction française par le néologisme « bientraitance ». Son élection en tant que Président de l'Académie Vétérinaire de France est le témoin de son travail sur le bien-être animal dont la gestion de la douleur animale.



## CALENDRIER

### ÉLABORATION DE PROPOSITION D'ACTION

---

#### Février

- Phase de consultation auprès des acteurs impliqués
- Composition de groupes de travail construits autour de grandes thématiques

#### Mars / Avril / Mai

- Réunions des groupes de travail débouchant sur l'élaboration de propositions d'action

### CONSULTATION DU PUBLIC

---

#### Mai / Juin

- Mise en ligne des propositions

### DÉCISION

---

#### Juin

- Réunion de synthèse
- Rédaction du rapport final
- Remise du rapport final au Président de la République avant le 30 juin